

Article 43 du Règlement

● (1412)

[Français]

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL RESTITUE
AUX PROVINCES LES CHAMPS DE TAXATION DIRECTE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question très urgente.

A la suite de la déclaration du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) à la télévision hier soir affirmant que son gouvernement se retirait des programmes conjoints avec les municipalités, donnant ainsi raison au regretté Lester B. Pearson, qui voulait supprimer tous les plans conjoints afin de remettre l'autorité enlevée aux provinces, comme nous avons toujours prétendu que c'est la seule condition pour obtenir un climat plus serein dans les relations fédérales-provinciales, je propose, appuyé par le député de Bellechasse (M. Lambert):

Que le gouvernement fédéral se retire de toute la taxation directe qui appartenait exclusivement aux provinces, selon la constitution initiale avant que le gouvernement fédéral s'en empare insidieusement et remette tous les impôts directs à ces mêmes provinces.

M. l'Orateur: A l'ordre. En conformité de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LE TOURISME

LA VOIE D'ACCÈS À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE PAR LE PORT
D'ENTRÉE DE BLAINE-DOUGLAS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement. La province de la Colombie-Britannique célèbre actuellement le 200^e anniversaire du débarquement du capitaine Cook sur ses côtes. Grâce à la campagne publicitaire lancée par le gouvernement de la Colombie-Britannique, un grand nombre de touristes affluent déjà, notamment par le port d'entrée de Blaine-Douglas. D'ailleurs, l'an dernier, la province avait déjà enregistré la hausse procentuelle la plus élevée à titre du tourisme.

Or, les autorités américaines ont décidé de démolir et de reconstruire les installations portuaires de Blaine au cours de ces mois de trafic touristique intense dans la région. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui est responsable du tourisme, n'ayant pris aucune initiative, semble-t-il il n'y a eu aucune consultation avec les fonctionnaires provinciaux, pas plus, apparemment, qu'avec les fonctionnaires du gouvernement fédéral des États-Unis ou de l'état de Washington. Je propose donc appuyé par le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman):

[M. l'Orateur.]

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Industrie et du Commerce d'organiser sur-le-champ une rencontre entre ses fonctionnaires et les fonctionnaires compétents du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'état de Washington et des services d'immigration des États-Unis, afin de trouver moyen de faire passer la circulation par le port d'entrée de Blaine-Douglas, sans ramener le nombre de voies de cinq à deux.

M. l'Orateur: Pour que la motion puisse être mise en délibération, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DU PARTI CRÉDIT SOCIAL
DU CANADA

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Avant d'entamer la période des questions orales, je demande aux députés de se joindre à moi pour signaler la présence à la tribune d'un visiteur très éminent, le nouveau chef du Parti Crédit Social du Canada, M. Lorne Reznowski.

Des voix: Bravo!

● (1417)

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES FINANCES

ON PROPOSE LA CONCLUSION D'UNE NOUVELLE ENTENTE AVEC
LE QUÉBEC SUR LA TAXE DE VENTE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

J'imagine bien que le ministre a pris connaissance de la motion qui a été adoptée à l'unanimité hier à Québec, à savoir que les gouvernements du Québec et du Canada concluent sans délai une entente ferme et définitive respectant la proposition du Québec annoncée le 12 avril.

Étant donné les circonstances, l'honorable ministre serait-il prêt à donner suite à ce vœu unanime de l'Assemblée nationale?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, si le gouvernement du Québec veut me faire des propositions, il est bien libre de le faire. Après la proposition que j'ai faite lors de mon discours sur le budget j'ai écrit moi-même à deux reprises au gouvernement du Québec afin de faire des modifications à ma proposition afin de les accommoder. Je n'ai pas reçu de contre-proposition d'aucune façon jusqu'à ce jour. Si le gouvernement du Québec veut vraiment offrir une possibilité de solution et discuter, je serais très heureux de le faire parce que j'ai pris trois semaines avant le budget afin de parler à plusieurs reprises avec le gouvernement du Québec et à aucun moment m'ont-ils fait des suggestions de modification, ni après, si ce n'est leur action unilatérale à l'effet de couper la taxe de vente sur quatre choses seulement.